

Projet pédagogique de l'accueil de loisirs du patronage Saint Maximilien de Kolbe

En lien avec l'Association La Camillienne



Année 2016-2017

PAROISSE DE L'IMMACULEE
CONCEPTION

34 rue du Rendez-vous

75012 Paris

09-51-50-54-89

p.immaculee.c@gmail.com

<http://www.immaculee-conception.net/>



ASSOCIATION LA CAMILLIENNE

12 rue des Meuniers

75012 Paris

01-43-07-55-61

clshcamillienne@gmail.com

<http://www.lacamillienne.fr/>



SOMMAIRE

I.	Présentation du patronage Saint Maximilien de Kolbe et constat.....	p. 3
II.	Nos intentions éducatives	p. 4
III.	Fonctionnement de l'accueil de loisirs.....	p.9
IV.	Nos moyens.....	p.12
V.	Le rôle de chacun.....	p.14
VI.	L'évaluation.....	p.16
	Annexes	p. 18

I. Présentation du patronage Saint Maximilien de Kolbe et constat.

Le patronage Saint Maximilien de Kolbe a ouvert ses portes à la rentrée 2015. Il est né d'une part, du désir de la paroisse de l'Immaculée Conception d'accompagner les familles et les enfants de la paroisse et du quartier dans le cadre d'un accueil au sein d'un patronage pour les jeunes, un jour fixe de la semaine, et d'autre part de la volonté de l'Association La Camillienne d'augmenter sa capacité d'accueil, de séparer l'accueil des enfants de maternelle et de primaire sur le secteur naissant de l'Immaculée Conception, sa nouvelle antenne dans le 12^{ème} arrondissement.

En effet, depuis quelques années, la Camillienne tenait un accueil de loisirs dans l'enceinte de l'école de l'Immaculée Conception (18 rue Sibuet), s'y trouvait mélangés des enfants en maternelle et en primaire faute d'autres locaux et essentiellement des enfants de l'école privée de l'Immaculée Conception. Hors la Camillienne désirait étendre également son offre aux enfants des autres écoles aux alentours, privées comme publiques.

C'est ainsi que l'ensemble des personnes représentant la paroisse, l'école et La Camillienne ont décidé de la création de deux accueils de loisirs sur le secteur de la paroisse de l'Immaculée Conception :

- le patronage Saint Maximilien de Kolbe accueillant des enfants du CP au CM2 (6-11 ans) dans les locaux de la paroisse (13 rue Marsoulan), le mercredi, à la journée et à la demi-journée
- le centre de loisirs pour les enfants de maternelle, de la petite à la grande section, au sein de l'école de l'Immaculée Conception.

Après une première année, il a été constaté que les enfants du public s'inscrivaient peu encore au patronage et que ceux-ci recherchaient des structures proposant un accueil le mercredi et les soirs de semaine. De plus, la Camillienne, souhaitait comme sur son autre secteur dit de la Camillienne et de la Durance, proposer un accueil périscolaire permettant d'offrir aux parents un accueil offrant des facilités d'adaptation aux nouveaux rythmes éducatifs scolaires. De ce fait, il a été décidé qu'à compter de la rentrée 2016-2017, le patronage Saint Maximilien de Kolbe ouvrirait ses portes en accueil de loisirs extrascolaire le mercredi de 8h à 18h30 et en accueil de loisirs périscolaire, le lundi et jeudi de 16h30 à 18h30 et le mardi et vendredi de 15h à 18h30.

Suite à réflexions, il a également été décidé que la directrice du patronage coordonnerait les accueils du secteur de l'Immaculée Conception et les activités du pôle jeunes de la paroisse, en étroite collaboration avec l'aumônier.

Le projet pédagogique du patronage découle des projets éducatifs de l'association la Camillienne¹ et du pôle jeunes de la paroisse de l'Immaculée

¹ Cf. Annexe 1 : Présentation de la Camillienne, du pôle jeune de la paroisse de l'Immaculée Conception et de leurs objectifs.

Conception. Il doit donc respecter la vision, les valeurs et les principes de ces deux derniers et être en accord avec.

II. Nos intentions éducatives.

Le patronage est un accueil, un lieu éducatif, de détente et de découverte au sein du quartier, complémentaire à la famille et l'école.

Les intentions éducatives du patronage se regroupent autour de 3 grands objectifs généraux :

A/ Objectif général : Accueillir l'enfant en plusieurs temps dans un lieu d'ancrage et de rassemblement chrétien ouvert à tous

Faciliter l'adaptation de l'enfant et de sa famille aux nouveaux rythmes scolaires

- La journée type est aménagée pour permettre l'accueil et l'insertion des enfants à la journée et à la demi-journée le mercredi et à 15h et 16h30, le mardi et vendredi.
- Le rythme du sommeil de l'enfant (accueil entre 8h et 9h45 le mercredi) et des parents qui travaillent (accueil du soir entre 17h et 18h30) sont respectés.
- Le besoin de pause après l'école afin de continuer ses activités jusqu'au soir (temps calme rallongé pour la sortie de 13h30 le mercredi et pause goûter détente les soirs de semaine avant l'aide aux devoirs) est pris en compte.

Permettre à l'enfant de percevoir le patronage comme un lieu d'accueil chrétien ouvert à tous dans le quartier

- Les réalités du quartier (publics, besoins, envies) pour créer un lieu de détente, de découverte et de partage sont prises en compte.
- Des activités et des thématiques variées pouvant plaire à tous sont proposées.
- Une place est faite à l'aumônier pour des temps de partage et de prières non imposés lors des temps d'accueil.
- Le lien avec les autres activités et groupes du pôle jeunes (envoi au catéchisme pour les enfants qui y sont inscrits) est fait.
- Les différents publics du pôle jeunes (accueil de loisirs, aumônerie, catéchisme...) se rencontrent via des projets transversaux et des espaces communs d'accueil, de jeux et de détente.

Développer l'esprit de vie en collectivité chez l'enfant et lui offrir un lieu propice à l'apprentissage du « vivre ensemble »

- Les enfants de l'école de l'Immaculée Conception, des écoles privées et publiques du quartier sont accueillis ensemble.
- La singularité de chaque enfant sur le plan social, culturel et religieux est respectée.
- Des temps communs de goûter, de jeux et festivités entre les enfants du patronage, du pôle jeunes et du quartier (centre de loisirs maternel du secteur, centre de loisirs de la Camillienne et la Durance ou autres centres) sont organisés.
- Des projets avec des partenaires du 12^{ème} arrondissement sont développés.
- Les enfants décorent et personnalisent les locaux réservés au patronage.
- Les enfants ont des repères dans le patronage et identifient bien les espaces qui leur sont destinés où ils peuvent jouer, se détendre, échanger....

- Des règles de vie en collectivité seront écrites avec les enfants. Elles seront affichées et les animateurs les feront respecter.
- Les animateurs veilleront à ce que les enfants respectent les lieux, les personnes, le matériel et l'environnement.
- Des temps de partage (contes, débats...) mettant en avant les valeurs de la laïcité, de la tolérance et du respect seront organisés.
- Des activités visant la prise de conscience écologique seront organisées et les matériaux de récupération mis en avant.
- Des bacs de recyclages seront mis à disposition pour le tri.
- Une jauge du bruit sera installée pour respecter le bien être de chacun.
- Des équipes de service (goûter, rangement...) seront créées et des responsables de table seront désignés.
- Les enfants ayant fini leurs devoirs viendront en aide aux autres.
- Les enfants du patronage parraineront chacun un enfant du centre de loisirs maternel du secteur toute l'année.
- Les jeux collectifs, en collaboration, par équipes et les échanges entre sexes et âges différents seront mis en avant et des sorties inter-centre sur ce modèle seront mises en place avec les autres centres de loisirs de la Camillienne.

- Des jeux de sociétés et de coopération seront proposés durant les temps libres et les temps d'accueil.
- Les œuvres collectives nécessitant le partage de compétences seront plébiscitées.
- Les enfants en situation de handicap seront intégrés au sein du patronage.
- Les activités seront conçues pour tous, en fonction des capacités et handicaps et veilleront à n'exclure aucun enfant.

B/ Objectif général : Permettre à l'enfant de s'épanouir et le rendre acteur de sa vie au sein du patronage.

Etre à l'écoute de l'enfant dans sa singularité et lui permettre de s'exprimer

- Les animateurs sont informés sur les enfants (besoins particuliers, spécificités, problème de santé particulier, handicap, difficultés à l'école pour les devoirs...) et se tiennent informés en dialoguant avec les parents.
- Les animateurs ont des temps d'échange et de réflexion en équipe sur les enfants et leur accueil.
- Les animateurs créent un climat de confiance et se montre disponible, à l'écoute et actif avec les enfants lors des temps libre ou d'accueil.
- Les animateurs savent valoriser chaque enfant et lui faire prendre conscience de ses qualités, points forts, capacités et compétences.
- des critères d'évaluation sous forme ludique et des outils seront élaborés pour avoir le ressenti des enfants.
- Des temps de paroles permettant aux enfants de s'exprimer librement sur la vie du centre, sur des envies d'activités, sorties, seront aménagés.
- Une boîte à idées sera créée afin que les enfants puissent y déposer leurs idées d'activités ou de sorties.

Transmettre à l'enfant et susciter l'envie, la curiosité et la créativité

- Une palette d'activités artistiques, sportives, manuelles, de découvertes et d'expressions variées sera proposée pour permettre aux enfants de pratiquer un maximum de disciplines et solliciter des compétences différentes.
- L'enfant découvrira son environnement et le patrimoine parisien.
- Les animateurs veilleront à proposer de nouvelles techniques, pratiques, activités spécifiques pour ouvrir l'enfant, le pousser à se dépasser.
- L'ouverture de l'esprit culturel et critique sera mise en avant (découverte des cultures, fêtes, traditions, sorties culturelles au théâtre, au cinéma...)
- Des intervenants extérieurs seront sollicités pour des activités spécifiques.
- Le planning d'activités sera diversifié avec des thématiques de vacances à vacances.
- Des temps de partage sur la culture de chacun seront mis en place.

Rendre l'enfant acteur de sa vie au sein du patronage.

- Des matériaux sont mis à disposition des enfants et des consignes larges données.
- Des coins permanents où l'enfant peut aller à sa guise sont installés (coin lecture, dessin, coloriage, devoirs, jeux de société...).
- Des jeux en autonomie et des activités libres sont proposés.
- Les enfants ont le choix entre plusieurs activités la plupart du temps et peuvent alterner d'une activité à l'autre souvent
- Les enfants peuvent prendre des initiatives et proposer, mener, des activités, des jeux, des chants sous l'œil vigilant des animateurs.
- Les enfants participent parfois à la préparation et au déroulement d'une activité avec les animateurs.
- Les enfants participent activement à la réalisation des goûters festifs, festivités, du patronage.
- Les envies des enfants sont prises en compte dans l'élaboration des plannings d'activités.

C/ Objectif général : Favoriser le lien patronage-famille-école.

Impliquer les familles dans la vie au centre de leur(s) enfant(s) pour leur bien-être

- Un accueil individualisé des familles et de leurs enfants le matin et un retour individualisé sur le/les enfant(s) est fait le soir par l'équipe aux parents.
- La bonne transmission des informations est centrale (mails, photos et projet pédagogique sur le site de la paroisse et de la Camillienne, affichage, flyer...)
- Les parents sont au courant du rôle de chacun dans le centre et du contenu du projet pédagogique
- Les réalisations des enfants sont mises en avant sur la page Facebook de la Camillienne et par des photos dans le patronage.
- Des accueils conviviaux sont mis en place (goûter partagé, dégustation, petit-déjeuner, boum...)
- Les parents sont insérés dans la vie du centre (participation aux sorties, aux fêtes, réalisation de modules géants pièces par pièces...).
- Le planning de la journée du centre est affiché et les parents informés des sorties en amont.
- Du matériel est mis à disposition sur les temps d'accueil pour un temps de jeu parents-enfants et les animateurs invitent souvent les parents à participer.

Faire le lien entre les familles et l'école

- Etablir un lien avec le directeur/la directrice de l'école, les enseignants et REV pour échanger sur les enfants.
- Les animateurs se tiendront informés de la journée de l'enfant à l'école à la sortie auprès du personnel (éventuels informations à retransmettre aux parents).
- Discussion régulière avec les parents sur les devoirs des enfants et aide dans l'accompagnement de la scolarité de leur(s) enfant(s).
- Les parents transmettent le bulletin scolaire à l'équipe pour un meilleur accompagnement.

III. Fonctionnement de l'accueil de loisirs

Le patronage Saint Maximilien de Kolbe est déclaré comme pouvant accueillir 80 enfants maximum en extrascolaire (mercredi) et en périscolaire (soirs de semaine). Le patronage n'est pas ouvert durant les vacances scolaires.

Le **mercredi** l'accueil se fait à la journée ou à la demi-journée (11h30, 12h30 et 13h30). Tout le fonctionnement du centre est pensé pour s'adapter à cet accueil en plusieurs temps et permettre à chaque enfant de vivre à son rythme. Les enfants viennent des écoles du secteur Immaculée Conception, à savoir les écoles privées de l'Immaculée Conception et de Saint-Michel de Picpus, les écoles publiques de Marsoulan, Lamoricière, Bouvines et Daumesnil.

A ce jour, nous accueillons 42 enfants le matin et 22 à la demi-journée mais les inscriptions ne sont pas closes pour le public.

Les enfants inscrits à la demi-journée sont pour la plupart récupérés à leur sortie d'école par les animateurs du patronage.

De plus, le fonctionnement de notre centre tient compte du convoyage des enfants pouvant avoir des activités à la Camillienne en dehors du centre (karaté, judo, théâtre, foot...) après 16h30. Un ou deux animateurs veillent à accompagner les enfants à leurs activités à la Camillienne et à ce qu'ils aient la tenue adaptée pour y participer. L'organisation de la vie du centre est impactée par cela.

Les **soirs de semaine** l'accueil s'effectue de 16h30 à 18h30 le lundi et jeudi et de 15h à 18h30, le mardi et vendredi, avec une sortie possible d'école à 15h et à 16h30. Des animateurs se chargent de ramener les enfants de l'école au patronage. Les écoles que nous couvrons sont les mêmes que le mercredi.

Le vendredi le patronage fait le lien avec le catéchisme et emmène les enfants à leur activité du pôle jeunes après le goûter à 17h.

♦ Fonctionnement du mercredi :

Temps d'accueil/ Temps libres

Les temps d'accueil ont lieu entre 8h00 et 9h45 le matin et 17h00 et 18h30 le soir². Ce sont des temps où les parents peuvent amener ou récupérer leurs enfants. Les enfants sont en temps libres mais les animateurs veillent à mettre à leur disposition du matériel et à animer, rendre vivant ces temps. Ce sont des moments privilégiés pour le dialogue avec les parents et ceux durant lesquels les familles se font une idée de la journée au centre. Les animateurs se montrent disponibles et incitent les parents à découvrir ce que les enfants ont fait pendant la journée, voir à faire participer les parents qui le souhaitent à des jeux, activités.

Temps de repas et de goûter

Le repas du midi se prend entre 12h et 13h. Les enfants amènent leurs paniers repas. Les animateurs distribuent et réchauffent les plats. Ils s'organisent afin de

² Cf. Annexe 2 : Planning d'une journée type du mercredi.

manger en même temps que les enfants et à table avec eux car c'est un moment d'échange. Les enfants participent au dressage des tables et au débarrassage après le repas. Ils sont rapidement autonomes sur ce temps et pensent à se laver les mains en amont.

Le repas se fait dans le calme, les animateurs et les enfants veilleront au niveau sonore. Les enfants sont libres de leur place à condition de respecter le calme. Tous les enfants doivent prendre un repas.

Le goûter se fait en deux temps au patronage Saint Maximilien de Kolbe. Nous avons un premier goûter à 15h30 pour tous les enfants ayant des activités spécifiques à la Camillienne et devant y être convoyés pour 16h30. Un animateur est en charge de ce goûter. Un second service goûter a lieu à 16h30 pour la plus grande partie des enfants avec toute l'équipe.

Temps calme

Le temps calme a lieu après le repas, entre 13h et 14h00. Les plus jeunes (6-7 ans) sont regroupés dans une même salle, afin de favoriser le repos autour de contes et d'une ambiance musicale apaisante. Les plus grands (8-11 ans) seront dans une autre salle avec des activités calmes (lecture, dessin, coloriage, origami...). Les animateurs veilleront à bien définir avec les enfants ce qu'il est autorisé et non autorisé de faire durant le temps calme. Les animateurs assurent le calme et sensibilisent les enfants à la nécessité de ce temps.

Les animateurs contribuent également à la bonne intégration et au bon déroulement du temps calme pour les enfants sortant de l'école à 13h30.

Temps de partage

De 14h à 14h30 a lieu le temps de partage. C'est le moment privilégié à la présence de notre aumônier. Le temps de partage peut avoir lieu par tranches d'âges ou avec le groupe complet selon la volonté des animateurs, de l'aumônier et le thème choisi. Chaque mercredi, un thème est défini comme fil rouge de la journée, c'est ce thème qui sert de point de départ du temps de partage. Le temps de partage peut être sur un thème (le respect par exemple), sur un événement intérieur ou extérieur au centre (revenir sur quelque chose qui s'est passé au centre ou sur l'actualité générale), sur des notions spirituelles, découler de lecture d'un texte...

Parfois, le moment du temps de partage peut donner lieu à un temps de prière avec l'aumônier, non imposé.

Un document explicatif sur l'organisation de ces temps a été remis aux animateurs en début d'année.

Temps d'activité

Les temps d'activité ont lieu deux fois au cours de la journée. Le matin entre 10h et 11h30 et l'après-midi entre 14h30 et 16h30. Le goûter anticipé de 15h30 est bien pris en compte pour les activités de l'après-midi. Les enfants peuvent s'en détacher facilement, sans pénaliser tout le groupe.

Ce sont des horaires modulables si les activités le nécessitent. Les activités peuvent être des ateliers animés par un ou deux animateurs avec un groupe d'enfants

défini, des événements (sorties à l'extérieur, grand jeu, temps partage sectoriel...) ou encore des projets qui peuvent être une idée d'un animateur ou des enfants. Nous laissons une grande place aux enfants pour proposer et mener des activités, des projets. Les animateurs veilleront à bien aiguiller, encadrer et susciter la motivation de tous sur ces projets. Ils fixent bien la démarche et les moyens de chaque projet. Pour cela des temps de parole auront lieu pour recueillir les idées, envies et propositions des enfants et des réunions auront lieu entre chaque période de vacances avec l'équipe d'animation pour établir un planning d'activité cohérent et préparé.

Les animateurs varient leurs modes d'intervention dans la même journée, ils laissent faire, donnent à faire, font et jouent avec ou bien font faire, tour à tour. Les animateurs proposeront des activités variées et diverses pour offrir un large panel aux enfants et les amener à faire des découvertes. Nous veillerons dans la mesure du possible à ce que les enfants puissent choisir entre plusieurs activités.

Le temps d'activité du matin est lancé par un temps boost (chants, petits jeux) et une explication de la journée.

♦ Fonctionnement des soirs de semaine :

Temps du goûter

Le goûter se prend entre 16h30 et 17h15³ pour laisser le temps aux enfants de revenir tranquillement de l'école et d'avoir un petit temps de pause.

Les enfants aident les animateurs dans le service du goûter (installation, rangement, lavage des gobelets, ramassage des détritiques, passage du balai...).

C'est un moment où les animateurs peuvent s'installer et échanger avec les enfants sur leur journée à l'école.

Temps des devoirs

De 17h15 à 18h, les enfants disposent d'un temps pour effectuer leurs devoirs avec l'aide des animateurs.

Les enfants sont disposés par groupes de classes avec un animateur (un groupe CP, un groupe CE1, un groupe CE2, un groupe CM1, un groupe CM2). Les animateurs veillent à rendre les enfants à leurs parents avec leurs devoirs faits. Dans des cas exceptionnels, cela peut dépasser 18h mais dans la mesure du possible et pour respecter le rythme de l'enfant, l'animateur veillera à ce que cela arrive le moins possible.

Temps d'accueil/ Temps libre

Le temps d'accueil a lieu entre 18h et 18h30. Les parents peuvent alors récupérer leurs enfants. Il s'agit également d'un temps libre pour les enfants. Les animateurs veillent à mettre à leur disposition du matériel et à animer, rendre vivant ces temps. Ils peuvent également proposer des activités. Il ne s'agit pas d'un temps de garderie ou d'attente.

³ Cf. Annexe 3 : Planning d'un soir de périscolaire type.

Pour le mardi et le vendredi de 15h à 16h30, il s'agit également d'un temps libre ou d'un temps d'activité selon la volonté des animateurs et selon leur appréciation des besoins des enfants.

♦ Les points non-négociables au patronage :

Le cadre légal de notre accueil de loisirs est défini par les différentes réglementations : code pénal, code civil, réglementation Jeunesse et Sports, le projet éducatif de l'association, le projet pédagogique établi par le directeur en concertation avec les animateurs et les règles de vie du centre élaborées par les animateurs et les jeunes. Nous demandons aux jeunes, comme aux animateurs de respecter ces règles. Tout manquement peut entraîner des sanctions.

Quelques points importants :

- Cigarette et cigarette électronique : les animateurs ne fument en aucun cas devant les jeunes et dans les locaux du patronage. Ils pourront prendre des pauses, un par un, en dehors des temps d'activité et des moments de gestion des tâches de la collectivité (par exemple lors de la préparation du repas ou du goûter). Les animateurs veilleront à ne pas prendre ces pauses à un moment où ils pourront mettre en difficulté leurs collègues.
- L'introduction et/ou la consommation d'alcool ou de produits illicites au sein du centre est interdite.
- Les animateurs s'assurent d'avoir une tenue correcte et adaptée aux circonstances. Leurs tenues ne les empêchent en aucun cas de participer à une activité.
- Respecter les personnes, les lieux et le matériel est primordial chez les animateurs comme chez les enfants. Les animateurs n'oublieront pas leur rôle d'adulte référent.
- Le téléphone portable est un moyen de communication et ne doit pas devenir un instrument de distraction personnelle pour les animateurs.
- Les animateurs se garderont d'utiliser des écouteurs durant leur temps de travail pour écouter de la musique.

IV. Nos moyens

L'équipe

L'équipe est composée d'une directrice stagiaire BAFD titulaire du BAFA, qui assure également le rôle de coordinatrice du secteur, et de quatre BAFA complets. S'ajoute à eux trois stagiaires pratiques BAFA et un(e) service civique. L'équipe d'animation est accompagnée de l'aumônier de la paroisse de l'Immaculée Conception à qui le curé a donné la charge de la pastorale du patronage.

La directrice est titulaire du PSC1 et dispose d'un BAFA perfectionnement « assistance sanitaire et accueil des personnes en situation de handicap », et d'une expérience solide dans l'accueil et l'accessibilité des activités, ateliers, à ces publics. Elle est salariée à temps plein de l'association La Camillienne et détachée le mercredi et les soirs de périscolaire dans les locaux de la paroisse de

l'Immaculée Conception. Le référent de ce poste est la directrice de la Camillienne en lien avec le curé de la paroisse ou son délégué à la pastorale de la jeunesse.

Un des animateurs BAFA est en contrat d'apprentissage à la Camillienne et poursuit une filière BPJEPS à compter de septembre. Sa tutrice de formation dans l'association est la directrice du patronage. Il est détaché également le mercredi et les soirs de semaine dans les locaux de la paroisse de l'Immaculée Conception. Il a effectué un camp cet été auprès du public handicapé et a eu à charge un enfant psychotique.

Il s'agit donc d'une équipe souhaitant prendre en compte l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps et voulant travailler à leur intégration, comme le veulent les nouvelles définitions des rôles du directeur et des animateurs.

Moyens matériels

Les locaux de la paroisse de l'Immaculée Conception sont situés au 13 rue Marsoulan dans le 12^{ème} arrondissement de Paris.

Le patronage dispose de 4 salles au premier étage qui sont aménagées par l'équipe d'animation, en délimitant plusieurs espaces pour que les enfants se repèrent :

- une salle dite d'accueil où se trouve un baby-foot et des jeux au sol (kapla, lego, voitures...) rangées dans des caisses fixes. La salle comporte également un coin bureau pour permettre l'accueil des parents et un panneau pour noter toutes les informations à destination de l'équipe. Les soirs de périscolaire où il y a le catéchisme, comme le vendredi, la salle sert d'accueil au groupe du patronage et du catéchisme.
- Une salle réservée aux activités manuelles avec des feuilles, des feutres, de la peinture... Elle sert de salle de devoirs durant le périscolaire.
- Une salle bibliothèque avec des ouvrages pour enfants en libre service. Tapis et fauteuils confortables y crée une ambiance « cocooning » propice à la détente des enfants.
- Une salle jeux de sociétés

En plus de ces salles, le patronage a une grande salle appelée « Olmer » qui peut être mise à disposition pour des grands jeux, si elle n'est pas réservée.

3 des 4 salles peuvent être décroisées pour permettre l'installation d'une grande table pour le repas. Nous disposons également d'une cuisine équipée avec réfrigérateur, four, micro-ondes pour chauffer les plats le midi et réaliser des ateliers culinaires. Nous y stockons également notre goûter.

Enfin, nous avons accès à une cour bétonnée non abritée pour les activités extérieures.

De surcroît, nous avons accès dans les locaux de la Camillienne (12 rue de Meuniers) à une salle de spectacle avec une scène de théâtre et un équipement récent pour la diffusion de films. Elle peut accueillir jusqu'à 200 personnes dans le public. Nous pouvons aller voir des films, des pièces, dans ce lieu. L'association propose d'ailleurs une programmation cinéma dont le patronage peut bénéficier.

Pour les activités extérieures, nous sommes idéalement situé à proximité de grands espaces verts et de jeux. Le centre de Paris avec ses diverses activités culturelles, artistiques et sportives est rapidement accessible en transports.

V. Le rôle de chacun

Le rôle que nous attribuons à chacun correspond aux nouvelles définitions des fonctions du directeur et de l'animateur et à ce que nous avons jugé nécessaire de préciser en concertation lors de notre première réunion d'équipe. Cela pourra évoluer au cours de notre année s'il s'en avère nécessaire. Nous rappelons qu'aucune différence n'est faite entre les BAFA complets, les stagiaires et service civique.

Le rôle de la directrice est :

- d'élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des A.C.M et prenant en compte l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps. La directrice est garante du projet pédagogique et veille à ce que les activités proposées contribuent à faire aboutir les objectifs fixés. Il a également un rôle à jouer auprès de son équipe pour rendre son accueil et les activités accessibles à tous.
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif. Etre au fait des nouveautés et avoir un rôle dans les connaissances de ses animateurs pour qu'ils situent leur propre engagement.
- De coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation. Il suit tous ses animateurs, leur fixe des objectifs et travaille avec les stagiaires à la validation de leur stage pratique.
- De diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil.
- De développer les partenariats et la communication. La directrice a un rôle dans la mise en lumière de son centre, de son équipe et de ce qu'elle propose. Elle enrichit celui-ci par la recherche constante d'un élargissement vers autrui, par le biais des partenariats notamment.
- De montrer des aptitudes à transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.
- D'assurer la gestion financière, matérielle et administrative.
- D'être garant de la sécurité moral, physique et affective des animateurs et des enfants.
- D'être vigilante, présente, disponible et à l'écoute à tout moment afin de rendre les relations au sein de son équipe harmonieuse. La directrice a un rôle de modératrice et conserve un langage adapté. Elle motive son équipe et la pousse vers le haut en lui proposant des défis. Elle ne met jamais ses animateurs en situation d'échec.
- D'assurer le lien et la bonne entente entre les différents groupes du pôle jeunes, avec l'administration et la directrice de l'association La Camillienne.

Le rôle de l'aumônier est :

- de préparer et animer l'année sur le plan spirituel et humain en lien avec la directrice du patronage.
- d'intervenir de manière ponctuelle et être présent sur les temps d'accueil.
- De participer dans la mesure du possible aux sorties.
- De donner des célébrations dans le cadre de l'accueil de loisirs périscolaire.
- De rendre compte des activités du patronage au curé de la paroisse.

Le rôle des animateurs est :

- D'assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements à risques, notamment ceux liés à la sexualité. Les animateurs veilleront à ce que leurs activités n'entravent pas à la sécurité physique et morale des enfants et à ce qu'elles s'inscrivent dans le cadre réglementaire. Ils seront vigilants à ce que les activités spécifiques respectent la réglementation pour les A.C.M.
- De participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs. Les animateurs font le lien entre les enfants et les familles, ils échangent avec celles-ci pour l'enfant et son bien-être. Une bonne diffusion des informations au sein de l'équipe et avec les différents acteurs est primordiale.
- De participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif. Les animateurs feront en sorte que les activités qu'ils proposent lors des réunions de préparation s'inscrivent dans la lignée des projets éducatif et pédagogique et défendent leurs objectifs.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités. L'animateur est présent, disponible et anime chaque temps et pas seulement les activités.
- D'accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets. Ayant pour objectif de rendre les enfants acteurs de leurs projets, les animateurs laisseront une grande marge de choix d'activités aux enfants et les amèneront à être porteur de projets à mener.
- De savoir transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment de la laïcité.
- De montrer des aptitudes à situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- D'être capable de construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- D'apporter le cas échéant une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.
- D'être bienveillant à la participation de tous les enfants et à prendre en compte les spécificités de chacun.
- D'être force de proposition et faire preuve d'originalité.

Le rôle de l'assistant sanitaire est :

- d'être chargé de la relation avec les professionnels de la santé et d'assurer la gestion administrative dans ce domaine (connaissance des informations médicales contenues dans les fiches sanitaires).
- D'informer l'équipe sur les éventuelles allergies des enfants.
- D'assurer la prise de médicaments des enfants nécessitant un traitement.
- De tenir le registre d'infirmerie et de le faire signer chaque soir à la directrice.
- De tenir à jour la trousse de soins.
- D'avoir un rôle de prévention sur les conduites d'hygiène et de sécurité auprès de l'équipe et des mineurs.
- De veiller à la bonne intégration d'enfants ayant des troubles de la santé ou porteurs de handicaps en communiquant avec les familles et l'équipe.

- D'être attentif aux signes de changements chez les enfants (fatigue soudaine, perte d'appétit...)

Le suivi des stagiaires BAFA :

Les stagiaires BAFA seront suivis tout le long de leur stage par la directrice. Les animateurs BAFA ont également un rôle formateur sur eux.

Les stagiaires auront trois rendez-vous d'évaluation. Un premier lors de la seconde journée de centre, un second à mi-parcours et un troisième en fin de stage. Ces rendez-vous seront l'occasion de rappeler aux stagiaires les attentes de l'équipe envers eux et de leur fixer des objectifs correspondants à leurs capacités et reprenant les fonctions clés des animateurs. Ils seront invités lors du premier rendez-vous à parler de leurs attentes sur le stage et mettront en lumière avec la directrice les points sur lesquels travailler qui deviendront leurs objectifs de stage. Leur sera également fourni un document avec les savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus des animateurs en fin de stage pratique. Le second rendez-vous sera le moment de faire le point sur la poursuite des premiers objectifs fixés et de les réévaluer pour contribuer à la réussite des stagiaires. Il sera suivi par la mise en place d'un projet d'activité par le/la stagiaire sur lequel il/elle sera évalué(e) sur sa capacité à mener une activité. Enfin, le dernier rendez-vous fera le bilan des acquis, de la conduite du stage et éventuellement des éléments à améliorer. Cela se fera à l'aide d'une grille d'évaluation et d'auto-évaluation.

Bien sûr ces rendez-vous n'excluent pas l'échange tout au long du stage et des entretiens si cela est nécessaire pour la directrice comme pour les stagiaires.

Un document général de suivi de stage est remis au stagiaire en début de stage, il reprend tout le parcours du stagiaire (date des rendez-vous, objectifs fixés, bilan...).

VI. L'évaluation

Après avoir fait émerger et définir ensemble le projet pédagogique, avoir préparé sa mise en œuvre, l'avoir réalisé, l'avoir transmis vers l'extérieur, l'étape finale sera d'évaluer ses résultats et son processus de mise en œuvre. Cette étape est primordiale et permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'utilité des objectifs fixés par l'équipe et la cohérence de ceux-ci avec le fonctionnement du centre et les activités proposées.

Nous évaluerons le projet en lui-même, sa construction, ses étapes, les productions des enfants, les savoirs, savoir-faire et savoir-être qu'ils auront développés au cours de l'année ainsi que leur degré d'implication tout au long de l'année. Cette même évaluation⁴ se fera avec les animateurs pour déterminer leur évolution sur l'année et leur degré d'implication dans le processus de réalisation du projet. L'évaluation se fera donc sur deux plans : avec les enfants de manière collective, formelle et informelle et avec les animateurs et le directeur en équipe, sous des aspects qualitatifs et quantitatifs.

⁴ Cf. Annexe 4 : Grille d'évaluation du projet pédagogique.

L'évaluation a lieu :

- en amont (diagnostic de l'année précédente sur les écarts entre les acquis et ce qui devrait être acquis afin d'élaborer le projet pédagogique de l'année),
- en cours d'année, il s'agira d'une évaluation formative afin de remédier aux manques, pour combler les lacunes et de rapprocher du seuil attendu via des tâches à accomplir au service de la réalisation du projet. Cela aura lieu tout au long de l'année lors des bilans de journée et réunions avec l'équipe et avec les enfants lors des temps de parole, ou via des outils mis en place au cours de l'année (météo de l'humeur).
- en aval : il s'agira d'une évaluation sommative et auto-évaluative portant sur le degré d'atteinte des objectifs fixés et sur les compétences développées par l'équipe et les enfants.

ANNEXES

ANNEXE 1

Présentation de la Camillienne, du pôle jeune de la paroisse de l'Immaculée Conception

LA CAMILLIENNE

Créée en 1894, la Camillienne est une association chrétienne ouverte à tous, fortement implantée dans le tissu urbain du 12^{ème} arrondissement de Paris. Forte de plus 1500 adhérents, elle participe activement à la vie du quartier en proposant des activités culturelles, sportives et d'éveils pour les enfants, adolescents et adultes.

La volonté de la Camillienne d'accueillir, animer et co-éduquer s'exprime essentiellement à travers les objectifs suivants :

- l'épanouissement personnel, moral, intellectuel et physique des adhérents doit leur permettre de découvrir et d'affirmer tout ce qui fait leur personnalité et leur originalité,
- l'ouverture vers autrui, le respect mutuel, l'esprit de tolérance, de solidarité, d'entraide et de partage doivent forger leur capacité à grandir au sein d'un groupe et leur permettre de vivre leur relation avec l'autre conformément aux règles de vie en collectivité,
- Dans le respect de la liberté des convictions de chacun, la Camillienne favorise chez ceux qui le souhaitent une réflexion sur le sens de leur vie, un épanouissement spirituel, un approfondissement chrétien,
- La Camillienne doit être un lieu de vie, de fête et de partage. Elle a une mission d'éducation en soutenant les familles et les jeunes en lien avec les écoles, la paroisse et les acteurs locaux.

Suite à l'aménagement des nouveaux rythmes éducatifs scolaires et au besoin croissant pour les familles de disposer d'accueils de loisirs oeuvrant à faciliter l'adaptation des enfants à ce nouveau modèle, la Camillienne a ouvert plusieurs centres de loisirs sans hébergement. Actuellement l'association dispose de 4 centres loisirs répartis sur deux secteurs rattachés à deux paroisses:

- Secteur Immaculée-Conception : un accueil pour les maternelles (3-6 ans) dans l'école de l'Immaculée Conception et un accueil pour les primaires (6-11 ans) dans la paroisse du même nom. Le secteur est rattaché à la paroisse de l'Immaculée Conception.
- Secteur Camillienne-Durance : un accueil de loisirs pour les primaires (6- 11 ans) à la Camillienne et un accueil de loisirs à destination des primaires et des adolescents (6- 17 ans) à la maison paroissiale de la Durance, rattachée à la paroisse du Saint-Esprit.



LE PÔLE JEUNES DE LA PAROISSE

A partir du printemps 2012, le curé de la paroisse lance une réflexion sur l'accompagnement des jeunes qui conclut à la nécessité de créer un pôle jeunes de la paroisse de l'Immaculée Conception. Ce sera chose faite en septembre 2015. Il rassemble les différents acteurs et activités de la pastorale de la jeunesse à savoir :

- la prière des tout-petits
- l'éveil à la foi
- le catéchisme
- l'aumônerie Vacourdy
- les servants de messe
- les servantes d'assemblée
- le catéchumat jeunes
- préparation à la première communion
- le patronage Saint-Maximilien de Kolbe
- Pastorale de l'école de l'Immaculée Conception
- Chapelet des familles
- les scouts et guide de France du groupe Saint Philippe Néri
- la chorale des enfants
- soutien scolaire

Cela représente environ 800 jeunes, 15 animateurs de l'aumônerie et 8 jeunes de l'aumônerie en formation animateur, 50 à 60 catéchistes. Ce qui nous amène à environ 900 membres. En comptant, l'entourage familial des jeunes, nous pouvons dire que les activités touchent 2000 personnes de la paroisse.

Les objectifs du pôle jeunes de la paroisse de l'Immaculée Conception sont :

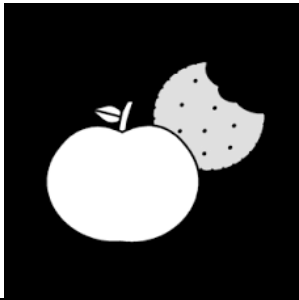
- **Accueillir** les enfants et les jeunes dans leur spécificité dans un lieu où ils peuvent vivre des relations sereines,
- **Ecouter** ce que le Seigneur souhaite pour chacun de nous, notamment le Pôle Jeunes, et écouter les enfants et les jeunes pour mieux répondre à leurs questionnements et aspirations,
- **Transmettre** la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, via des traditions et des pédagogies propres à certains groupes de la paroisse, et la conscience de notre vocation d'homme appelé à la liberté,
- **Co-éduquer** en collaboration avec les familles, en étant un lieu de vie et un point d'ancrage pour les jeunes et leurs familles dans le quartier.

ANNEXE 2

Planning d'une journée type du mercredi.

8h-9h45	Temps d'accueil du matin  RÉCIT présestaire
9h45-10h	Rangement et temps boost 
10h-11h30	Temps d'activités  © Can Stock Photo - csp19565482
11h30-12h 	Installation de la salle de repas Sorties d'écoles Temps de retour au calme Lancement du repas

12h-13h	Repas 
13h-14h00	Temps calme Sorties des écoles de 13h30 et insertion des jeunes dans le temps calme 
14h00-14h30 	Temps de partage et intervention de l'aumônier
14h30-16h15	Activités de l'après-midi Goûter anticipé de 15h30 pour les enfants ayant des activités entre 16h et 17h 

16h15-16h30	Temps de parole et de retour au calme 
16h30-17h00	Goûter 
17h-18h30	Temps d'accueil du soir Possibilité de faire ses devoirs 

Annexe 3
Planning d'un soir de périscolaire type.

15h-16h30 (mardi et vendredi) 	Sorties d'écoles et temps libre  RÉCIT précolaire
16h30-17h15 	Sorties d'écoles et goûter 
17h15-18h00	Temps des devoirs 
18h00-18h30	Temps d'accueil Temps libre 

Annexe 4
Grille d'évaluation du projet pédagogique.

Objectifs	Moyens	Indicateurs	Outils
<i>Accueillir l'enfant en plusieurs temps dans un lieu d'ancrage et de rassemblement chrétien ouvert à tous</i>	- Les besoins d'accueil des parents sont pris en compte - La courbe physiologique de l'enfant est respectée - Les enfants de toutes origines sociales, culturelles et religieuses du quartier se retrouve au patronage - Des temps de partage sont organisés régulièrement. - Les différents groupes du pôle jeunes se rencontrent, échangent et font des activités ensemble. - Des sorties, des activités et des goûters inter-centre sont organisés avec les autres centres de la Camillienne - Des partenariats sont fait avec	→ La satisfaction des parents → Les enfants vivent confortablement une journée au patronage → L'importance de mixité des enfants fréquentant le patronage → Le nombre de temps de partage organisés. → Le nombre d'actions menées en collaboration entre plusieurs groupes du Pôle Jeunes. → Le nombre d'évènements inter-centre ou partenariats dans l'année.	Débriefing équipe réguliers. Grille pour le bilan de fin d'année animateurs/directeur. Retours équipe/enfants. Taux satisfaction enfants et parents. Réunion de bilan par secteur et inter-centre.

	d'autres structures du 12^{ème} - Les enfants s'approprient, personnalisent et décorent les lieux. - Les enfants respectent les règles de vies, le matériel, les locaux, les personnes et leur environnement - Les enfants participent aux tâches de la vie en centre de manière autonome. - Les enfants s'ouvrent aux autres.	→ L'implication des jeunes dans la décoration des locaux. → La fréquence des besoins de rappel aux règles → La fréquence du rappel des tâches à effectuer aux jeunes par les animateurs. → L'intérêt pour les autres, l'ouverture, le comportement coopératif.	
<i>Permettre à l'enfant de s'épanouir et le rendre acteur de sa vie au sein du patronage.</i>	- L'équipe se réunit régulièrement pour échanger sur les enfants et assurer leur suivi - L'équipe est à l'écoute des enfants et disponible - Le ressenti des jeunes est pris en compte. - Les enfants communiquent leurs envies et	→ La fréquence des réunions équipe → La facilité des jeunes à aller vers l'équipe et s'exprimer → La participation des jeunes aux outils de mesure du ressenti et le nombre de	Débriefing équipe réguliers.

	proposent des idées de sorties et d'activités régulièrement et spontanément. - Des temps de parole sont organisés régulièrement. - Les activités sont variées et les animateurs recherchent des nouvelles activités, techniques, pratiques. - Des intervenants extérieurs viennent - Les enfants ont le choix entre plusieurs activités. - Les enfants participent à la préparation des activités. - Les enfants choisissent, proposent et sont acteurs des projets qu'ils veulent mettre en place.	propositions dans la boîte à idées ou lors des temps de parole. ➔ Le nombre de temps de partage et de parole organisés. ➔ Le nombre de nouveautés découvertes par les enfants dans l'année. ➔ Le nombre d'intervenants extérieurs venus au centre. ➔ Le nombre d'activités proposées simultanément et leur nature. ➔ Le nombre d'initiatives, le nombre de propositions, d'actions autonomes mises en place.	Grille pour le bilan animateurs/directeur. Retours équipe/enfants.
	- L'équipe prend le temps d'échanger de façon individualisé avec les familles le matin et le soir. - L'équipe envoie	➔ Fréquence des échanges avec les parents de la part de toute l'équipe	Grille pour le

<i>Favoriser le lien patronage-famille-école.</i>	régulièrement des mails et fait des affichages pour informer les parents des activités. - Les réalisations des enfants sont mises en avant. - Les familles sont invitées sur les temps d'accueil à des dégustations, goûters. - Les parents sont invités à participer aux sorties, fêtes... - Des temps de partage d'activités parents/enfants sont mis en place sur les temps d'accueil. - L'équipe échange et est en contact avec le personnel des différentes écoles.	➔ Connaissance des parents sur les activités du centre et de leurs enfants. ➔ Fréquence des temps de ce type et participation des parents. ➔ Fréquence des échanges entre le personnel des écoles et l'équipe du patronage.	bilan animateurs/directeur. Bilan équipe/enfants. Taux de satisfaction des parents et leurs retours.
--	---	--	---